

## Fiche technique

### MicroClean

#### 1. Référence article

100076	100273	MicroClean bleu	45 x 40 cm
100227	100805	MicroClean rouge	45 x 40 cm
100228	100806	MicroClean vert	45 x 40 cm
100229	100807	MicroClean jaune	45 x 40 cm
100532	101013	MicroClean gris	45 x 40 cm



#### 2. Classification produit

Essuyage  
Lavette en microfibras non tissées pourvue de micropores



#### 3. Composition

70% polyester  
30% polyamide

#### 4. Données techniques

	Valeur	Unité
Poids par unité	90	g/m <sup>2</sup>
Epaisseur	0,45	mm
Capacité d'absorption à sec	370	%
Poids par lavette ( 45 x40xcm)	16	g

#### 5. Spécifications produit et l'utilisation

- Microfibres 0,1-0,3 dtex et structure microporeuse
- Matériaux légers
- Haute résistance aux produits chimiques et la plupart des catégories de désinfectants
- Fabriqué grâce à la technologie hydro-enchevêtrement respectueuse de l'environnement

Recommandations de nettoyage :

- Conditions idéales : 60°C.
- Eviter de laver avec des produits à haute teneur alcaline et la javel, laver avec des couleurs similaires, il est recommandé de ne pas les laver tous les jours
- Température maximale de lavage 95°C
- Lavable jusqu'à 300 fois, durée de vie amoindrie lors d'utilisation non conforme.

Utilisation optimale :

- Humide ou sec
- Idéal pour le nettoyage au seau ou au spray (à laver max 1/semaine)
- Pour les surfaces délicates, ôter les éventuelles particules (ex : sable, particules minérales) avant le nettoyage afin d'éviter d'abîmer les surfaces

#### 6. Stockage, transport et destruction

Maintenir les marchandises palettisées dans un endroit frais et sec. Eviter l'exposition directe à la lumière. Les marchandises ne sont pas sujettes à des régulations de transport en matière de composants chimiques. Destruction possible via décharge ou incinération. Veuillez respecter les réglementations locales.

#### 7. Approbation de la qualité/conformité aux normes internationales

Cette marchandise est produite conformément aux normes appropriées au sein du Système de Qualité FHP.

Date: 2014/06/30